



Conflit clôture jardin ouvert locataire

Par **Glaad**, le **30/03/2019 à 10:56**

Bonjour,

Voilà j'habite en campagne dans une grande maison coupée en deux mitoyenne. D'un côté la fille du propriétaire et de l'autre nous, locataire.

Nous avons un parking et des jardins ouverts. Il n'y a aucune clôture.

Depuis peu elle nous demande de mettre une clôture pour que mes chiots n'aille pas sur son jardin. Le sien fait de même dans mon jardin.

Qui doit payé une clôture ? Le locataire ou le propriétaire ?

MERCI

Par **morobar**, le **30/03/2019 à 18:14**

Bonjour,

C'est celui qui veut qui paie et invite gentiment l'autre à participer, ce dernier accepte ou refuse.